

REPUBLIQUE DU NIGER-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
DIRECTION DE CABINET

Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites (CNCCAI)

Contact: 20 72 29 64/72 35 77 Email: fous\_pas@yahoo.fr /maimoctark@yahoo.fr



PLAN D'ACTION ANTI-MINES 2009-2013

Secteurs d'interventions	Objectif	Activités	Acteurs principaux	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Coordination</b>	Initier, guider, coordonner et évaluer la mise en œuvre du plan d'action concerté afin de minimiser l'impact humain et économique des mines et engins non explosés sur les populations civiles	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Renforcer les capacités de fonctionnement de la CNCCAI.</li> <li>2) Définir les critères d'évaluation de la lutte antimines en conformité avec les normes internationales</li> <li>3) Coordonner la lutte anti-mines au Niger avec les réseaux de lutte contre les mines/armes légères régionaux et internationaux.</li> <li>4) Elaborer un plan stratégique Nationale sur les Mines et REG ainsi que sur les armes légères</li> </ol>	<p><u>Acteurs Pilotes:</u> CNCCAI PNUD</p> <p><u>Acteurs Opérationnels:</u> Membres du groupe Anti-mines.</p>	<p>-Les capacités de la CNCCAI sont renforcées</p> <p>-Les critères d'évaluation de la lutte antimines sont définis en conformité avec les normes internationales</p> <p>-La lutte contre les mines au Niger est efficacement coordonnée</p> <p>-Un plan stratégique sur les Mines, REG et ALPC est élaboré.</p>	<p>Nbre de réunions/Missions</p> <p>Quantité d'équip acquis</p> <p>Nombre et impact des actions initiées et cordonnées par le groupe</p> <p>Adéquation des résultats par rapport aux normes internationales.</p>
<b>Collecte d'information</b>	Disposer d'une base de données afin de définir les besoins et les priorités pour la lutte antimines	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Redynamiser les points focaux.</li> <li>2) poursuivre le processus de la collecte de données.</li> <li>3) Mettre à jour Base de données</li> <li>4) Gérer l'information et Faire ressortir des Statistiques et analyses pour alimenter le processus de planification</li> </ol>	<p><u>Acteurs Pilotes:</u> CNCCAI PNUD</p> <p><u>Acteurs Opérationnels:</u> FDS Services de Santé ONG</p> <p>CICR (Obs)</p>	<p>Une bonne gestion et exploitation de la base de données.</p>	<p>Fréquence et Nombre de rapports d'analyse produits et disséminés</p> <p>Actions et orientations prises sur la base des résultats de la collecte</p>

<p><b>Déminage / Dépollution</b></p>	<p>Assainir et restituer les terrains dépollués aux populations</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Acquérir le matériel de déminage</li> <li>2) former les operateurs aux techniques de détection, de déminage et de destruction</li> <li>3) Déminer ponctuellement les terrains pollués (en période de conflit)</li> <li>4) Identifier et marquer les zones polluées (en période de conflit)</li> <li>5) Identifier, marquer, déminer, dépolluer et confirmer la dépollution complète des zones polluées (après le conflit)</li> <li>6) Détruire toutes les mines et REG enlevés ou remis volontairement</li> </ol>	<p><u>Acteurs Pilotes:</u> CNCCAI <u>PNUD (après le conflit)</u></p> <p><u>Acteurs Opérationnels:</u> <u>Armée</u> <u>ONG (après le conflit)</u></p>	<p>Le matériel de déminage est acquis Les operateurs sont formés aux techniques de détection, déminage et destruction Les terrains pollués sont ponctuellement déminés Les zones polluées sont identifiées et marquées puis complètement déminées. Toutes les mines et REG enlevés ou remis volontairement sont détruits</p>	<p>Nbre de mines et engins non explosés enlevés et détruits</p> <p>Nbre de sites certifiés dépollués et restitués à la population</p>
<p><b>Plaidoyer</b></p>	<p>Informers et sensibiliser les décideurs politiques et les parties prenantes à l'importance de la connaissance et du respect du droit humanitaire international et des lois anti-mines en vigueur au Niger.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Soutenir le gouvernement dans sa rédaction du rapport annuel lié aux obligations de l'article 7 du Traité d'Ottawa</li> <li>2) Développer un kit d'information pour les médias et les décideurs politiques.</li> <li>3) Mobiliser les ressources financières, humaines et techniques</li> <li>4) Vulgariser les termes de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel et de la convention sur Certaines Armes Classiques auprès de tous les acteurs concernés</li> <li>5) Organiser des conférences ou séminaires sur la problématique des mines et de leurs effets</li> <li>6) Soutenir la participation aux réunions régulières des Etats parties à la Convention internationale contre les mines.</li> <li>7) Encourager le gouvernement à signer le protocole V relatif aux REG</li> </ol>	<p><u>Acteurs Pilotes:</u> CNCCAI PNUD</p> <p><u>Acteurs Opérationnels:</u> Min. Aff. Etrangères MISPD, Min. Défense MEF, Ministère de la Justice, MSP UNICEF OCHA Ass. Nationale ECOSAP HCRP, HCCT, RECA Niger Handicap International Appel de Genève REFEPA, Autres ONG Médias, Leaders d'opinions CICR (Obs) Appel de Genève (observateurs)</p>	<p>Tous les acteurs du plaidoyer sont informés et sensibilisés.</p>	<p>Nbre d'acteurs sensibilisés</p> <p>Montant mobilisé</p> <p>Nbre de personnes formées à la CCAC</p> <p>Nbre de conf. organ. et participants.</p> <p>Signature du protocole V</p> <p>Nbre et qualité des mesures prises pour protéger les civils</p>

<p><b>Assistance aux victimes de mines</b></p>	<p>Appuyer les structures sanitaires et assurer le suivi de la prise en charge des victimes de mines</p>	<p>1) Mettre en place une stratégie et un dispositif de prise en charge des victimes de mines</p> <p>2) Recruter et former les médecins et les personnels civils et militaires</p> <p>3) Création d'un centre de réadaptation et de réinsertion socioéconomique.</p>	<p><u>Acteurs Pilotes:</u> CNCCAI PNUD</p> <p><u>Acteurs Opérationnels:</u> Min. de la Santé Min. de l'Action Humanitaire Féd. Nig. Pers. Hand. Assemblée Nle Services Santé de l'armée HI Croix Rouge du Niger UNICEF CICR (Obs)</p>	<p>Les victimes sont assistées et/ou prises en charge</p>	<p>Nbre de victimes assistées</p> <p>Nbre de victimes prises en charge</p>
<p><b>Sensibilisation sur le danger des mines et engins non explosés</b></p>	<p>Réduire le risque d'accident par l'information, la sensibilisation et l'éducation des populations sur le danger des mines et engins non explosés</p>	<p>1) Elaborer un plan de communication</p> <p>2) Mettre en œuvre le plan de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer les messages de prévention</li> <li>- Définir les supports, les réseaux de dissémination et les outils de communication</li> <li>- Former des agents démultiplicateurs au risque lié aux mines et ENE et aux comportements préventifs à adopter</li> </ul> <p>3) Suivre et évaluer la mise en œuvre de la stratégie de communication</p>	<p><u>Acteurs Pilotes:</u> CNCCAI PNUD UNICEF</p> <p><u>Acteurs Opérationnels:</u> Min. de la Com. Min. de l'Educ. Min. de l'Intérieur Médias ; Réseau de com. ? Ass. Droits de l'Homme Handicap Int. REFEPA ; Autres ONG Communicateurs trad. Syndicat des Transporteurs Leaders opinions Agence de voyage ; Artistes Caravaniers ; FDS Nation Unies Cons. Supérieur de la Autorité. Admin. &amp; Cout. Croix Rouge du Niger CICR (Obs)</p>	<p>Un plan de communication est élaboré, partagé, mis en œuvre, suivi et évalué</p>	<p>Nbre de : Radios communautaires, Ecoles, CDS, Auto-gares, Communes, Chefs lieux touchés.</p> <p>Nbre de tournées foraines organisées</p> <p>Nbre de dépliants, boîte à image, affiches... produits.</p>